



SPIP 59 – ALIP de Douai

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

COMPTE-RENDU DE VISITE :

Une délégation **FO Justice** s'est rendue sur l'antenne locale d'insertion et de probation (ALIP) de DOUAI le lundi 14 septembre 2026. Ce compte rendu a été rédigé à la suite des observations effectuées et des témoignages recueillis auprès de l'ensemble des personnes rencontrées lors de notre visite.

1. Situation générale de l'antenne

Concernant la prise en charge des personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), l'antenne n'est pas épargnée. Que ce soit en milieu ouvert (MO) ou en milieu fermé (MF), les difficultés constatées sont semblables à celles du reste de la DISP : une charge professionnelle très importante, caractérisée par toujours plus de travail et toujours moins de moyens.

- **Personnels administratifs (PA) et Assistante de service sociale (ASS)**

Il est à noter que l'antenne n'est pourvue que de 2 PA, un effectif clairement insuffisant au regard des tâches à accomplir et de l'organisation du service. La présence très régulière d'un réserviste ne saurait pallier l'absence d'un troisième agent titulaire. Compléter cette équipe permettrait également de soulager la permanence (PS2) du MO, qui n'aurait plus à venir en renfort de l'accueil.

A l'instar des autres personnels, l'ASS voit son activité s'accroître proportionnellement aux nombres de PPSMJ, sans espoir de renfort.

- **Organisation de l'ALIP et permanence estivale**

Concernant l'organisation de l'antenne, une expérimentation a eu lieu à l'été 2026. Elle consistait à mobiliser la PS2 du MO sur le MF afin d'y assurer la permanence arrivants. Ce renfort s'est avéré essentiel pour la permanence du matin, mais optionnel sur le reste de la journée. Par ailleurs, ce dispositif n'a pas été sollicité durant la deuxième semaine d'août en raison des effectifs déjà réduits en MO.

Une fois de plus, le manque de personnels sur les antennes doit être compensé par les agents eux-mêmes, sans aucun espoir de renfort pérenne à venir. Encore une fois, on modifie les organisations de service sans tenir compte des appétences ni de la volonté de chacun : il faut que « ça tourne » à tout prix.

Il est important de rappeler qu'un appel au volontariat aurait été mené. Cependant, l'offre semblait peu attractive : donner un coup de main sans contrepartie. Il aurait été de bon augure de proposer que les volontaires acceptant d'assurer des permanences en MF soient proportionnellement déchargés de permanences en MO. Cela aurait permis aux agents ne souhaitant pas se rendre en milieu fermé de participer indirectement à l'effort collectif en reprenant ces permanences de milieu ouvert.

- **Dialogue avec la direction de l'antenne**

Nous avons constaté avec étonnement que le bureau de la cheffe d'antenne était inoccupé en plein jour de visite, alors même que celle-ci avait été programmée par deux organisations syndicales. La cheffe d'antenne n'étant pas présente, nous n'avons pas pu nous entretenir avec elle sur les différents sujets évoqués. Sans remettre en cause les motifs de son absence, il aurait été intéressant de nous prévenir en amont et de nous proposer un entretien ultérieur à notre visite.

Nous aurions pourtant aimé échanger sur les éléments mentionnés ci-dessus, mais également sur :

- L'organisation du pôle TIG (qui ne repose que sur un seul agent) ;
- La gestion des congés annuels (CA), du télétravail (TT) et des rappels d'agents ;
- L'organisation de service de l'ALIP ;
- Le soutien institutionnel apporté aux agents, entre autres.

2. Focus sur la Maison d'Arrêt (Milieu Fermé)

- Problématiques bâtimementaires et matérielles

De nombreuses difficultés sont directement liées aux locaux et à leur aménagement (téléphonie, gestion thermique, reprographie...).

Les axes d'amélioration identifiés sont les suivants :

- Isolation : installation de volets roulants pour améliorer la régulation thermique.
- Téléphonie : remplacement des combinés actuels par des postes permettant de visualiser le numéro appelant, ou par des téléphones sans fil.
- Matériel : ajout d'une photocopieuse directement au sein des locaux du SPIP.
- Ventilation : installation de solutions de ventilation fixes (accrochées au mur ou au plafond).

Nous avons rencontré la direction de l'établissement qui s'est montrée sensible aux problématiques des agents du SPIP. Nous allons avancer à ses côtés afin d'obtenir des améliorations concrètes sur les dysfonctionnements relevés.

- Problématiques organisationnelles

Au niveau de l'organisation du service, la multiplicité des instances ne laisse aucune marge de manœuvre aux personnels. Des discussions doivent impérativement être entamées avec le SAP et la direction du SPIP afin de trouver une organisation qui puisse laisser respirer les agents. Nous avons échangé avec les personnels du SPIP qui ont des propositions constructives en ce sens ; nous allons les travailler ensemble. L'appui de la direction locale est nécessaire pour l'étude de ses aménagements.

3. Perspectives et conclusions

Nous allons rester particulièrement vigilants face aux différentes évolutions en cours, notamment :

- Au contenu de la note de criticité actuellement en cours d'élaboration ;
- À sa déclinaison concrète sur les antennes et à sa mise en place effective ;
- A l'ensemble des propositions évoquées dans ce compte rendu.

Nous restons à l'entière disposition des agents, en particulier de ceux que nous n'avons pas pu rencontrer lors de cette journée de visite.

FO Justice remercie chaleureusement l'ensemble des agents qui ont pris le temps d'échanger avec la délégation, ainsi que la directrice du SPIP en milieu fermé pour son accueil et l'équipe de direction de la maison d'arrêt qui nous a également reçu.

FO Justice CPIP – le 17 septembre 2026

